

COMMUNIQUE DE PRESSE

10 janvier 2019

DEUX MILLIONS DE SIGNATURES EN SOUTIEN À L'AFFAIRE DU SIÈCLE

Un mois après son lancement, *l'Affaire du Siècle*, le recours juridique contre l'État porté par Notre Affaire à tous, la Fondation pour la Nature et l'Homme, Greenpeace France et Oxfam France, soutenu par les collectifs de youtubeurs "Il est encore temps" et "On est prêt", ainsi que par plusieurs personnalités et témoins climatiques, vient de dépasser un cap historique avec deux millions de soutiens.

Les organisations attendent désormais du Premier ministre une réponse à la hauteur de cette mobilisation exceptionnelle et de l'urgence climatique. Elles restent déterminées à passer ce printemps à la 2ème étape, en portant ce recours pour inaction climatique devant le tribunal administratif de Paris, et préparent des rendez-vous de mobilisation pour les citoyennes et citoyens signataires.

Une préoccupation croissante, traduite par la plus grande mobilisation en ligne jamais enregistrée en France

En soutenant l'Affaire du Siècle, plus de deux millions de citoyennes et citoyens expriment aujourd'hui leur espoir de voir les choses changer et soutiennent la demande faite au gouvernement de mettre un terme à l'inaction climatique de la France depuis plusieurs décennies.

Cette mobilisation traduit la préoccupation croissante des citoyennes et des citoyens sur les questions climatiques et environnementales, alors que l'urgence est manifeste et que les impacts sont déjà visibles en France et dans le monde. La même semaine que le lancement de l'Affaire du Siècle, Météo France annonçait que 2018 avait été l'année la plus chaude jamais enregistrée en France depuis le début des relevés météorologiques en 1900, avec une séquence de 9 mois consécutifs au-dessus des normales [1].

Pendant ce temps, le déni du gouvernement

Les ministres François de Rugy et Brune Poirson ont eux esquivé le cœur du sujet : la responsabilité de l'Etat dans le non-respect des engagements pris par la France en matière de lutte contre le changement climatique et de protection de sa population depuis 40 ans.

Le ministre de la Transition écologique et solidaire a même préféré critiquer la méthode juridique en expliquant que « ce n'est pas dans un tribunal qu'on va faire baisser les émissions de gaz à effet de serre ». Pourtant, aux Pays-Bas un juge a donné une injonction au gouvernement d'augmenter à 25% ses objectifs de baisse des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020 (au lieu des 17% prévus).

La France, qui n'est pas à la hauteur de ses engagements climatiques, et qui a reconnu elle-même le dépassement de ses propres limites d'émissions de gaz à effet de serre, pourrait bel et bien être condamnée par un juge.

A ce jour, le gouvernement n'a donné aucune réponse sur le fond des carences qui lui sont reprochées par les 4 organisations. Il a jusqu'au 19 février pour le faire.

[1] <http://www.meteofrance.fr/actualites/69116087-2018-l-annee-la-plus-chaude-en-france>

Pour obtenir plus d'informations et soutenir le recours : www.laffairedu siecle.net

Contacts presse

Notre Affaire à Tous : Marie Pochon

06 52 26 19 41 – marie@notreaffaireatous.org

Fondation pour la Nature et l'Homme : Manuela Lorand

06 98 45 46 91 / m.lorand@fnh.org

Greenpeace France : Magali Rubino

07 78 41 78 78 / magali.rubino@greenpeace.org

Oxfam France : Caroline Prak

06 31 25 94 74 / cprak@oxfamfrance.org